

outil 33 Reconnaître les violations graves

Étude de cas annotée

Cette étude de cas peut être utilisée lors de formations. Selon le mandat de votre organisation ou les modalités de votre participation au MRM (alerte, communication informelle, documentation), certaines sections ou certaines questions de base seront moins pertinentes et devront être ajustées au contexte dans lequel vous travaillez. Le but de l'exercice est d'identifier les éventuelles violations graves et de déterminer quelles étapes il convient de suivre pour rendre compte de l'incident et en assurer le suivi.

Vous êtes dans une ville appelée ABC qui a été attaquée par des rebelles il y a deux mois. Vous rencontrez l'un des professeurs de la ville qui vous raconte ce qui s'est passé ce jour-là :

- Ils sont directement venus à l'école. J'étais dans la première salle avec mes élèves de 5^{ème} et ma collègue Mme B était dans l'autre pièce avec ses élèves de 4^{ème}. Ils ont donné l'ordre aux élèves de se rassembler dehors dans la cour. Je les ai vus frapper Mme B à plusieurs reprises, puis ils l'ont traînée derrière le bâtiment mais je ne pouvais rien faire. L'un d'eux m'a frappé sur la tête avec son arme et j'ai perdu connaissance. Je me suis réveillé plus tard au même endroit. Deux de mes élèves se tenaient près de moi, ils m'appelaient et me jetaient de l'eau sur le visage. Ils m'ont dit que les hommes avaient emmené trois garçons de l'autre classe et deux filles de ma classe avec eux. Je leur ai demandé des nouvelles de Mme B et ils m'ont dit qu'ils ne l'avaient pas vue quitter les lieux. Je ne l'ai pas revue depuis l'attaque. Le directeur de l'école a reçu une balle à l'épaule. Il était au marché et a couru à l'école dès qu'il a entendu qu'elle était attaquée. Apparemment, ils l'ont arrêté juste à l'extérieur de l'école au moment où ils partaient. Il a essayé de les raisonner pour qu'ils laissent partir les enfants, mais ils ont tiré et sont partis.

Quelques jours après votre entretien avec le professeur, les forces armées ont attaqué et pris contrôle des locaux d'un vieil hôpital dans une ville proche d'ABC occupée par les rebelles. Vous connaissez l'un des soldats qui a pris part à cette attaque et il vous dit qu'il y avait plusieurs enfants aux côtés des rebelles dans cet hôpital. Certains ont été tués au cours de l'attaque et d'autres ont été emmenés au camp militaire pour y être interrogés, avant d'être remis à la police. Vous alertez le professeur d'ABC et il vous rejoint le jour suivant au poste de police avec les parents des cinq enfants qui ont été enlevés de l'école deux mois plus tôt. La police vous emmène jusqu'à une cellule où s'entassaient 10 enfants. Ils sont visiblement éprouvés et certains sont blessés. Deux des parents qui vous accompagnent reconnaissent leurs enfants : un garçon et une fille. Le gardien accepte de laisser le garçon et la fille sortir pour aller dans une autre pièce où vous, le professeur et leurs parents, leur parlez.

Le garçon raconte :

- Les soldats nous ont emmenés dans les locaux de cet hôpital et nous ont dit que nous étions des hommes, désormais, et que nous devons nous battre pour notre pays. Ils nous ont donné de vraies armes et nous ont appris à tirer. Certains enfants étaient vraiment petits et les armes étaient trop lourdes pour eux. Quand ils manquaient la cible, ils étaient punis. Je me souviens que le troisième jour, un enfant appelé Z a été tué sous nos yeux pour être puni. Il n'avait que 10 ans. Au bout de quelques semaines, nous avons commencé à prendre part à des raids de nuit avec les soldats dans des petits villages de la zone. Mon rôle, c'était de mettre le feu aux maisons, même s'il y avait des gens à l'intérieur. Mon ami C, son rôle était de surveiller la route qui menait à un camp de déplacés près de la ville. Les camions des organisations étrangères passaient parfois par cette route pour y apporter de l'eau, de la nourriture et des médicaments. Il devait alerter le commandant par téléphone et alors le commandant envoyait des soldats pour barrer la route et taxer le convoi. Parfois, ils prenaient simplement la nourriture, parfois ils demandaient de l'argent. Un jour, apparemment, ils se sont disputés avec un étranger de l'une de ces organisations et après ça il n'y a plus eu de convoi sur cette route.

La fille raconte :

- On m'a emmenée à la cuisine du bâtiment de l'hôpital. Je pense que l'hôpital n'avait pas été utilisé depuis longtemps parce qu'il n'y avait pas beaucoup d'ustensiles pour cuisiner. Il y avait d'autres femmes et d'autres filles avec moi. Nous devons faire la cuisine et aller chercher de l'eau pour plus de 50 personnes. La nuit, nous dormions toutes par terre dans la même pièce. Une nuit, j'ai remarqué que l'une des plus grandes filles, qui s'appelait M. et qui dormait d'habitude à côté de moi, n'était pas là. Je crois que c'était la nuit juste avant que les soldats attaquent l'hôpital. Elle est revenue quelques jours plus tard couverte de bleus. Elle ne voulait parler à personne, mais nous savions toutes ce qui lui était arrivé. Elle est là, dans la cellule, mais elle ne parle toujours à personne. Quand les soldats ont attaqué l'hôpital, on a couru dans toutes les directions. Mon amie F et moi, nous avons été prises par un groupe de soldats et ils nous ont emmenées au camp militaire. Ce n'était pas bien là-bas, il y avait tous ces hommes, et ils étaient furieux contre nous. J'y suis restée 3 jours, et ensuite ils m'ont emmenée ici, je ne sais pas pourquoi. J'imagine que F est toujours dans le camp.

OUTIL 33

Questions de base pour la discussion :

Autres outils pertinents pour la discussion :

- Outil 32 – Checklist ‘documenter les cas de violations graves’
- Outil 5 – Les fondements juridiques des six violations graves contre les enfants en situation de conflit armé

1) Quelles violations pouvez-vous identifier dans ce scénario ?

- **Meurtre ?** Oui : le cas de Z. Discussion : que pensez-vous des enfants qui, d’après le soldat, ont été tués par les forces armées pendant l’attaque de l’hôpital ?
- **Enlèvement ?** Oui : les cinq enfants emmenés de forces depuis l’école par un groupe armé.
- **Attaque contre une école ?** Peut-être : nous ne savons pas si l’école a été endommagée.
- **Attaque contre le personnel enseignant ?** Oui : les deux professeurs et le directeur (même s’il a été agressé à l’extérieur de l’école).

- **Recrutement et utilisation d’enfants ?** Oui : enfants enlevés par le groupe armé, y compris les filles utilisées pour la cuisine (les activités non-combattantes sont tout de même considérées comme une « utilisation » des enfants).
- **Refus d’accès humanitaire ?** Oui : route barrée en direction du camp de déplacés internes.
- **Viol / violences sexuelles ?** Peut-être : le cas de M.
- **Attaque contre l’hôpital ?** L’hôpital était occupé par le groupe armé – L’hôpital était-il opérationnel au moment de l’occupation? L’hôpital a ensuite été attaqué par les forces armées en représailles contre le groupe armé. Même si l’hôpital était une cible militaire légitime (à cause de la présence du groupe armé), les attaques se doivent d’être menées selon les principes de proportionnalité et de précaution.

» **Note :** déterminer si un incident particulier est une violation grave ou non, dépend des détails du cas et du contexte dans lequel cela s’est produit. En cas de doutes, il faut toujours faire part du cas au point de contact du MRM.

2) De quelles sources disposez-vous pour chacune de ces violations ?

Quelles sources supplémentaires pourriez-vous trouver pour confirmer cette information ?

Violation	Source disponible	Autres sources possibles
Meurtre	Le garçon est la source primaire (témoin oculaire).	Les autres enfants présents au poste de police ont peut-être aussi été témoins du meurtre.
Enlèvement	Le garçon et la fille sont les sources primaires, en tant que victimes.	Les deux enfants qui ont réveillé le professeur sont des témoins oculaires.
Attaque contre une école	Le professeur et tous les élèves présents à l’école.	Visite du site pour constater d’éventuels dégâts.
Attaque contre le personnel enseignant	Le professeur est une victime et un témoin oculaire concernant Mme B. Le directeur (s’il est toujours en vie) est une victime.	Les élèves ont peut-être été témoins de l’agression contre le directeur.
Recrutement et utilisation d’enfants	Le garçon et la fille sont victimes et témoins oculaires.	Les autres enfants présents au poste de police sont victimes et témoins oculaires.
Refus d’accès humanitaire	Le garçon est une source secondaire (il en a entendu parler).	Les autres enfants présents au poste de police pourront peut-être confirmer l’information. Les acteurs humanitaires ont peut-être un registre indiquant quand et pourquoi certains convois allant vers le camp de déplacés internes ont été interrompus.
Viol / violences sexuelles	M est victime.	Un examen médical indiquerait s’il y a eu viol ou d’autres formes de violences sexuelles.

OUTIL 33

3) Quelles informations supplémentaires demanderiez-vous aux personnes que vous interrogez dans ce scénario ?

Questions supplémentaires au professeur :

- Dans quelle tranche d'âge se situaient les enfants présents à l'école au moment de l'attaque ?
- Hormis les 5 enfants emmenés par le groupe armé, est-ce que tous les autres enfants étaient là ?
- Les locaux de l'école ont-ils été endommagés lors de l'attaque par le groupe armé ?
- Le directeur a-t-il survécu ? Où se trouve-t-il aujourd'hui ?
- L'hôpital était-il opérationnel avant que le groupe armé ne commence à l'occuper ?

Questions supplémentaires au soldat :

- Combien d'enfants ont été détenus après l'attaque de l'hôpital ?
- Combien d'enfants ont été tués pendant l'attaque de l'hôpital ?
- L'hôpital était-il opérationnel avant que le groupe armé ne commence à l'occuper ?
- Qui est le commandant ou le leader du groupe armé ?

Questions supplémentaires au garçon :

- Sais-tu ce qui est arrivé aux deux autres garçons et à l'autre fille qui ont été emmenés avec toi depuis l'école ?
- Sais-tu combien d'enfants étaient avec toi à l'hôpital avant l'attaque ?
- Combien d'enfants as-tu vus dans le camp militaire avant d'être envoyé au poste de police ?
- Comment as-tu été traité dans le camp militaire ?
- Clarifiez qui sont les « soldats » dont il parle. Le garçon semble utiliser le terme « soldat » pour parler des rebelles, tandis que la fille utilise le terme « soldat » pour parler des forces armées qui ont pris le contrôle de l'hôpital.

Questions supplémentaires à la fille :

- Sais-tu ce qui est arrivé aux deux autres garçons et à l'autre fille qui ont été emmenés avec toi depuis l'école ?
- Sais-tu combien d'enfants étaient avec toi à l'hôpital avant l'attaque ?
- Combien d'enfants as-tu vus dans le camp militaire avant d'être envoyée au poste de police ?

- Comment as-tu été traitée dans le camp militaire ?
- Clarifiez qui sont les « soldats » dont elle parle. Le garçon semble utiliser le terme « soldat » pour parler des rebelles, tandis que la fille utilise le terme « soldat » pour parler des forces armées qui ont pris le contrôle de l'hôpital.
- Incohérence : pendant combien de jours M est-elle partie ? Elle évoque la nuit précédant la prise de l'hôpital, mais elle dit aussi que M est revenue « deux jours plus tard ».

4) Quelles mesures de réponse ou de suivi pourriez-vous prendre ?

- Plaidoyer pour un traitement immédiat des enfants blessés.
- Plaidoyer pour la libération des enfants présents au poste de police et/ou orientation vers une aide juridique.
- Action de suivi auprès des forces armées en vue de la remise de tout enfant resté en détention dans le camp et/ou de protester contre les mauvais traitements infligés aux enfants détenus dans le camp.
- Vérification à la morgue pour voir si les corps de certains enfants y ont été emmenés après l'attaque de l'hôpital et, dans ce cas, combien.
- Tentative de discussion avec M. pour voir si elle accepte de consulter un médecin. Il peut encore être temps de lui donner un kit d'urgence post-viol (jusqu'à 72 h après le viol), pour empêcher que les blessures ou l'incapacité ne se prolongent trop longtemps. Il semble qu'elle ait également besoin d'un soutien post-traumatique. Il serait préférable que ce soit une femme formée pour travailler avec les survivantes de violence sexuelle qui entre en contact avec elle.
- Tenir les parents des 3 autres enfants portés disparus informés si le garçon ou la fille vous donne des informations sur l'endroit où ils se trouvent.

autres outils pertinents

- 🔗 **outil 32** – Checklist 'documenter les cas de violations graves'
- 🔗 **outil 5** – Les fondements juridiques des six violations graves contre les enfants en situation de conflit armé